



Fédération Nationale du Folklore Français

et sa section Européenne

Us et Costumes

Nouvelle série - N° 38 – été 2017

Sommaire :

- *Muguet de mai - Dauphiné – page 1*
- *Jean Michel GUILCHER - page 2*
- *Bénédiction de la mer à Villerville-sur-Mer - Normandie - page 3*
- *Histoire, géographie et... folklore - Bretagne - page 4*
- *La mariée était en rouge – Gascogne - page 5*
- *Bonnes lectures – page 5*
- *Trésors insoupçonnés... - page 7*
- *Les Bugale à l'honneur – page 8*
- *Et les saute-ruisseau - page 9*
- *Bonnes vacances – page 10*

MUGUET DE MAI



La tradition du muguet du 1er mai est dauphinoise (et plus précisément drômoise). Offrir du muguet est une tradition datant de la Renaissance. En 1560, Charles IX et Catherine de Médicis (sa mère) visitent le Dauphiné. Le chevalier Louis de Girard de Maisonforte offre au roi Charles IX (qui est alors jeune) du muguet venant du jardin de son château de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Le roi apprécie cette attention et décide d'adopter cette

pratique : chaque printemps, le roi offrira du muguet à toutes les dames de la cour. Le roi a même dit : "qu'il en soit ainsi chaque année". Cette mode a conquis tout le royaume de France qui a adopté cette pratique (je crois qu'il existe une seconde version de la légende).

Laurence GUICHARD, Payse de France 2017

JEAN-MICHEL GUILCHER

Jean-Michel GUILCHER est décédé le 27 mars dernier : il était âgé de 103 ans.

Pour nous, passionnés de culture traditionnelle, il restera un exemple de rigueur scientifique, de méthode, de source d'information. Je n'aurai pas l'audace de retracer sa vie et son œuvre.

Qui était-il ? Je laisse la parole à l'ethnomusicologue Yves DEFRANCE dans l'introduction de l'entretien qu'il a eu avec lui, retranscrit dans les Cahiers d'ethnomusicologie (n°21 de 2008) :

« D'une discrétion exemplaire et d'une honnêteté scientifique sans faille, Jean-Michel Guilcher a réalisé patiemment, avec son épouse Hélène, et parfois ses enfants Yves, Naïk et Môme, une œuvre considérable qui force l'admiration. Ses travaux sur la danse traditionnelle sont d'une portée internationale et font autorité au sein de la communauté scientifique élargie (ethnologues, ethno-choréologues, ethnomusicologues, sociologues, historiens, danseurs, chorégraphes...). La pertinence de ses écrits, d'une lecture très accessible, offre un modèle de méthode, de clarté et de démonstration qui dépasse très largement le champ d'observation qui fut le sien : le domaine français. Les membres de la Société Française d'Ethnomusicologie eurent l'occasion d'apprécier ses talents de conférencier lors d'une brillante communication sur les mécanismes de la tradition orale aux Journées d'Etudes organisées à Saint-Malo, en juin 1994. »



(On trouve l'intégrale de cet entretien, qui retrace sa vie, à l'adresse suivante : <https://ethnomusicologie.revues.org/1297>)

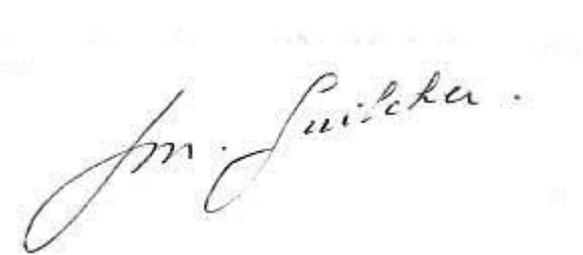
L'œuvre de Jean-Michel GUILCHER est considérable.

Pour les Bretons, il reste l'incontournable auteur de « La tradition populaire de danse en Basse-Bretagne », ouvrage incontournable paru en 1963 (Ecole pratique des hautes études – Sorbonne), réédité en 1976, 1995 et 2007. Toute interrogation sur la danse bretonne nécessite d'abord d'aller voir sur « LE GUILCHER ».

Il ne faut cependant pas oublier le reste de son œuvre, et plus particulièrement :

- Les formes anciennes de la danse en Berry (1965)
- La contredanse, un tournant dans l'histoire de la danse (1969, réédité en 2003)
- La Tradition de danse en Béarn et Pays basque français (1984)
- Rondes, branles, caroles. Le chant dans la danse (2003)
- Danse traditionnelle et anciens milieux ruraux français. Tradition, histoire, société (2009)
- Danses traditionnelles en Pyrénées centrales (2009) : la toute première enquête qu'il mena avec son épouse Hélène en 1940 – 1941.

Et bien d'autres titres, articles, contributions... Son œuvre est immense.



C'était un travailleur infatigable et passionné. Dans un courrier qu'il m'adressait d'Esquibien le 10 août 1973, il me disait : « Je dois, pour la rentrée d'octobre, avoir achevé plusieurs articles, deux conférences, une contribution à la réédition de la Galerie Bretonne d'Olivier Perrin, plusieurs chapitres d'un ouvrage personnel qui me demandera deux années au moins d'un travail acharné. Même en supprimant toute vacance,

comme je le fais, ce programme démentiel ne me permet pas d'y ajouter quoi que ce soit. »

Merci monsieur GUILCHER pour tout ce que vous nous avez apporté.

Bernard BELOUET

BENEDICTION DE LA MER A VILLERVILLE-SUR-MER



Tous les étés, au 15 août, avait lieu la bénédiction de la mer à Villerville-sur-Mer (Calvados), petit port de pêche rendu célèbre plus tard par le film « Un singe en hiver » avec Gabin et Belmondo, tourné sur place.

La procession pour la bénédiction de la mer se formait en direction de la plage. En tête venait monsieur le Curé entouré des enfants de chœur, précédant la statue de Notre Dame des Flots portée par quatre marins sous un dais orné de broderies et dentelles.

Puis suivaient monsieur le Maire et les notables de la ville. Venaient ensuite les marins pêcheurs portant de magnifiques reproductions de bateaux en bois (goélettes, plates, trois mats,...) dont certains mesuraient parfois près de 2 mètres de long. Ils étaient pour la plupart suspendus le reste de l'année aux voûtes de l'église en remerciement de naufrages évités et de vies sauvées.

La procession arrivée au quai, après une descente assez pentue, monsieur le Curé prononçait quelques prières devant un reposoir chargé de fleurs et décoré de filets de pêche appelés ravenets et guideaux, puis il bénissait les bateaux et la foule, la statue de Notre Dame des Flots faisant face à la mer.



Enfin, il allait au bout de la jetée finissant en mer et montait alors sur une barque couverte de fleurs et de petits drapeaux, accompagnée de tous les bateaux de pêche de Villerville et de localités voisines, eux-mêmes pavoisés et décorés.



Arrivé à quelque distance de la côte, il bénissait alors solennellement la mer, la priant d'être la plus clémente possible à tous les marins et jetait ensuite une couronne de fleurs à la mémoire des « péris en mer » nombreux sur cette côte où la rencontre de la Seine et de la mer conjuguée aux vents subits était souvent cause de naufrages.

Sur cette cérémonie planait un long et respectueux silence car, croyants ou non, sa ferveur et sa beauté simple allaient droit au cœur.

Françoise MILLET
Blaudes et Coiffes de Paris.
20 mars 2017

HISTOIRE, GEOGRAPHIE ET... FOLKLORE

Au-delà des circonscriptions administratives actuelles (commune, département,...) nous pouvons observer, un peu partout en France, des aires géographiques n'ayant aucune existence matérielle : nous les appelons « pays » ou « terroirs ». Ces pays ont pourtant une histoire, souvent basée sur des critères culturels, qu'il faut connaître pour comprendre leur originalité.

Je vous propose une escapade... au port Foleux en Béganne ! Ce port s'est établi là où la rivière de l'Etier se jette dans la Vilaine. L'endroit est charmant pour une promenade, un pique-nique, une journée au calme. C'est là qu'autrefois, avant la révolution, un bac permettait de traverser la Vilaine.

A cette époque, ce territoire dépendait civilement du duché de Coislin et religieusement de l'évêché de Nantes. Ce pays est aujourd'hui inclus dans le département du Morbihan.

Sur la rive gauche de la Vilaine, on trouve le pays « Mitaw » (Mitaud, Mitao, ...), c'est-à-dire le pays au milieu des eaux (marécage). Ne cherchez pas sur une carte, vous n'avez que très peu de chance de

le trouver. Ce pays comprend, au sens strict, les quatre communes de La Roche-Bernard, Nivillac, Saint-Dolay, Théhillac en Morbihan. D'autres y ajoutent Penestin, Camoël, Férel, toujours dans le Morbihan, mais aussi les parties nord d'Herbignac et de Missillac en Loire-Atlantique.

Ce pays Mitao se rattache au pays nantais par la coiffe des femmes (la « dormeuse » que l'on retrouve également en Vendée) : il n'est donc pas vannetais. Qu'en est-il des danses ?

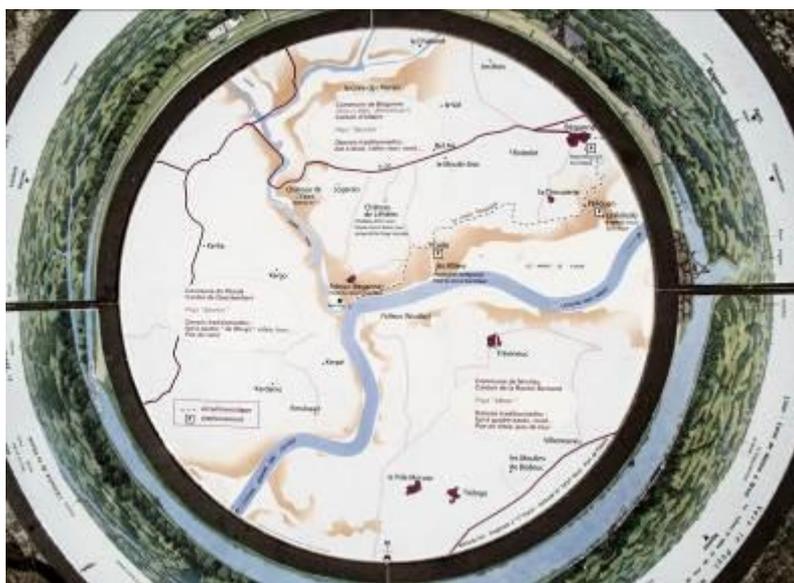
Pour mieux en comprendre l'organisation, il faut donc aller au port Foleux. Une table d'orientation nous explique les limites des terroirs de danse. Ce port Foleux, situé en Béganne, est en fait au carrefour des communes de Béganne, Péaule et Nivillac. La Vilaine sépare cette dernière des deux premières, elles-mêmes séparées par la rivière de l'Etier. Et donc, en ce qui concerne la danse traditionnelle, nous observons :

A Béganne, en « pays Beurton », sur la rive gauche de l'Etier, la pratique du bal à deux, de la ridée, du tour, du rond.

A Péaule, toujours en pays Beurton, sur la rive droite de l'Etier, on danse le bal à quatre (dit « bal de Rhuys »), la ridée, le tour mais plus de rond.

Et à Nivillac, en pays Mitao, au sud de la Vilaine, on observe le « bal à quatre sauts », le rond mais ni ridée, ni tour.

Ce sont donc les deux rivières (la Vilaine et son affluent l'Etier) qui ont marqué les limites de la pratique ou le rejet (ou abandon) de telle ou telle danse. Mais aujourd'hui, en fest noz, ces frontières n'existent plus, la tradition s'est interrompue. Il nous reste ce petit havre qu'est le port Foleux.



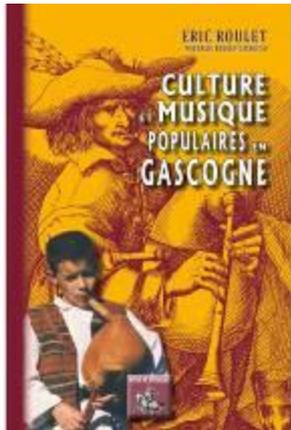
connaissance et l'étude présentent d'inappréciables avantages que nous avons tâché de faire dans cette Introduction. »

Editions Lacour – Rediviva

ISBN 9782750443849 – 72 pages

Culture et musique populaire en Gascogne de E. Roulet Produit (Ed. des Régionalismes)

Éric Roulet, professeur de collège, conteur, animateur, musicien, est le créateur du groupe de musique gasconne Gric de Prat. Il œuvre depuis plus de 30 ans dans le domaine de l'animation culturelle et de la culture occitane.



Vingt-cinq ans d'action culturelle de terrain - avec le groupe de musique et d'animation Gric de Prat -, pas mal de lectures, quelques études universitaires, et nous voilà lancés dans ce portrait de la culture populaire de la Gascogne.

La tentative est osée : le sujet, trop vaste, emprunte à toutes les sciences humaines, de l'histoire à la musique... si osée, qu'à notre connaissance, personne ne s'y était jamais frotté ! Il n'y a donc pas de modèle possible. Les spécialistes seront certainement indignés de n'y point trouver telle ou telle notion, pourtant essentielle ; il a fallu faire des choix : une culture est un monde dans lequel le récit doit éviter de se perdre.

Un essai qui vient heureusement combler une lacune importante et proposer quelques pistes bien utiles de connaissance, parfois de questionnement sur le passé, le présent et quel avenir de ces pratiques populaires et ancestrales.

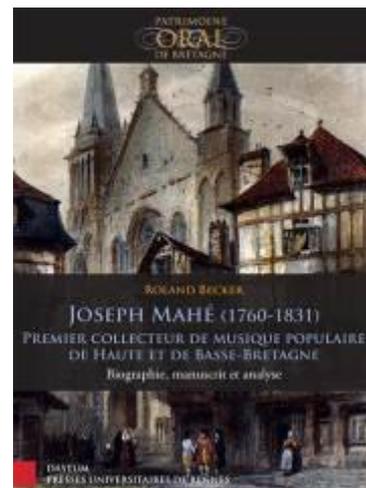
ISBN : 9782824000428 ; 158 pages

Joseph Mahé (1760-1831). Premier collecteur de musique populaire de Haute et de Basse-Bretagne. de Roland Becker (DASTUM - Presses Universitaires de Rennes)

Prêtre réfractaire, théologien, historien, ethnomusicologue avant l'heure..., Joseph Mahé (1760-1831) est l'érudit morbihannais du premier tiers du 19^e siècle.

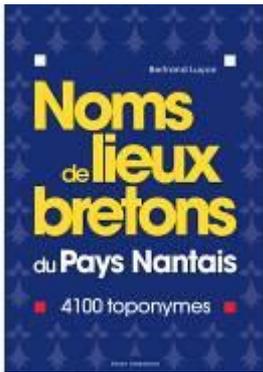
En 1825, il publie l'*Essai sur les Antiquités du département du Morbihan*, dans lequel il présente notamment des "chants populaires du Morbihan", sous la forme de 40 airs notés et commentés. Ce n'est que 120 ans plus tard qu'on retrouvera le manuscrit de Mahé dans lequel figure la totalité de sa collecte, soit 285 airs notés avant 1825.

Après de nombreuses conférences sur ce sujet, Roland Becker a choisi de présenter, pour la première fois, cette collecte dans son intégralité, avec les notations des airs reproduits sous forme de fac-similés. Il nous propose également un éclairage inédit sur la vie de Joseph Mahé ainsi qu'une analyse musicale des airs recueillis. Cet ouvrage est sorti le 12 mai dernier.



ISBN : 9782753552241 ; 348 pages

Noms de lieux bretons du Pays nantais, de Bertrand Luçon (Ed. Yoran Embanner)



La pratique de la langue bretonne est plus volontiers associée à l'ouest de la Bretagne. Or les populations bretonnantes qui ont vécu en Pays nantais y ont laissé une empreinte tangible sous la forme de noms de lieux nombreux et variés.

Les toponymes bretons présentent un intérêt majeur. Ils sont d'abord, à n'en pas douter, la manifestation la plus reconnaissable de la spécificité linguistique de la Bretagne.

Combien de toponymes bretons y a-t-il en Pays nantais ? Quand et où le breton a-t-il été parlé ? Quelle a été l'ampleur de sa pratique ? Quand a-t-elle cessé ? Que décrivent ces toponymes ? De quels éléments sont-ils formés ? Peuvent-ils nous renseigner sur la nature du breton autrefois parlé dans ce territoire ?

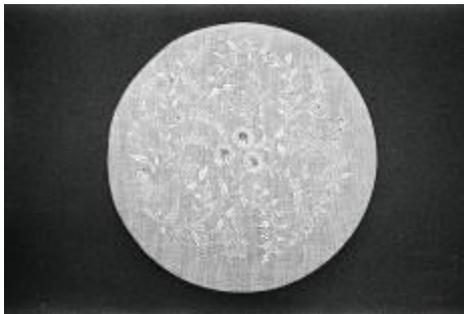
Voici des questions essentielles, parmi tant d'autres, auxquelles cet ouvrage répond par l'étude documentée d'un corpus de 4100 noms bretons de lieux du pays nantais.

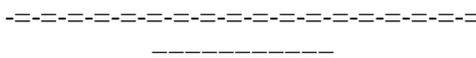
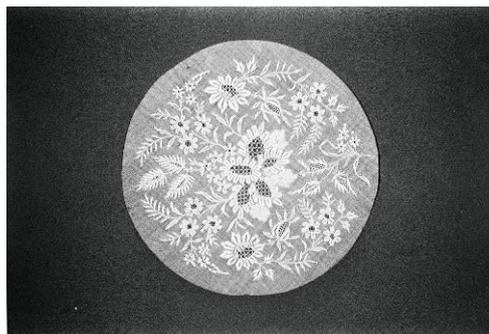
ISBN : 9782916579955 ; 512 pages

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Des trésors insoupçonnés...

Nous poursuivons la publication des clichés de fonds de coiffe du Massif Central, commencée dans le dernier numéro d'Us et Costume. Voici les clichés 9 à 14/234.





LES BUGALE A L'HONNEUR



L'un des groupes de notre Fédération, les « Bugale ar Gwenn Ty Uhel », vient de s'illustrer lors du dernier Tradi'Deiz à Vannes.

Ce concours annuel est organisé par la Confédération Kendalch et a pour but d'évaluer les cercles bretons qui se présentent au Championnat sur leur capacité à correctement danser selon la forme traditionnelle (en respectant pas, déroulement et surtout style). Lors de cette épreuve, chaque cercle doit exécuter, suivant son classement, de 2 à 6 danses différentes en mode traditionnel.

Lors de cette phase du championnat de 4^{ème} catégorie, les Bugale sont arrivés en tête pour l'exécution de la ridée de Saint-Gildas-de-Rhuys (18/20) et terminent 1^{er} de leur catégorie avec une note globale de 17,17 sur 20. La journée fut superbe, que ce soient les animations au palais des Congrès de Vannes que le défilé qui descendit jusqu'aux allées de la Rabine.

Cette réussite récompense le travail fourni par le cercle et rejaillit sur notre Fédération. Nous les félicitons chaleureusement et leur souhaitons bonne chance pour l'épreuve chorégraphique du concours le 28 mai prochain à Saint-Aubin-du-Cormier.



Et les saute-ruisseau...

Un saute-ruisseau est une pince que les femmes accrochaient à la ceinture de leur jupe ou de leur robe, ce qui leur permettait de les relever afin de ne pas abîmer ou souiller celle-ci lors du franchissement d'un trottoir, pour enjamber un obstacle, éviter la poussière, la boue ou une flaque d'eau, ...

La pince « saute-ruisseau » est reliée à une cordelette, un lien de passementerie, un ruban, une chaînette métallique ou un élastique qui est généralement fixé à un petit crochet. Ce crochet vient se positionner à cheval sur la ceinture. C'est un « clavier ».

L'autre mode d'accroche est plus rudimentaire : la femme nouait à son poignet l'autre extrémité du lien et n'avait qu'à lever le bras ou raccourcir le cordon avec sa main pour relever sa jupe.

Et plus rarement, un système de broche avec épingle à nourrice permettait de le fixer, toujours au niveau de la ceinture.

Le saute-ruisseau s'appelle aussi un « Suivez-moi jeune homme », car, de manière coquine, les jupes relevées des dames étaient une invitation à de doux moments...

Le saute-ruisseau date de la fin du XIX^{ème} siècle. Il s'en trouve d'ailleurs sur lesquels figurent des dates de la fin du XIX^{ème} siècle. On situe son apparition autours de 1870-1875. Il fut aussi utilisé lors du port du costume régional, ce qui montre sa grande diffusion. C'était un accessoire féminin incontournable dans les années 1880.

Ce qui est intéressant au-delà de l'objet pratique, c'est la décoration qui orne la pince. Certains sont monogrammés et la fine ciselure du décor induit que l'objet a appartenu à une dame de qualité. C'est ce genre de détail qui intéresse les collectionneurs, ainsi que la rareté du modèle et bien sur son état de conservation. On en trouve de différentes qualités, réalisés en métal plus ou moins précieux.

Au fil des prochains numéros d'Us et Costumes, nous vous présenterons les nombreuses pièces issues d'une collection de saute-ruisseau. Ces clichés nous sont communiqués par Alain Jacob : ils nous permettent d'admirer de vrais bijoux de ferronnerie.





**A tous les sonneurs auvergnats, berrichons, bretons, et d'ailleurs,...
A toutes et tous,
Bonnes vacances !...**

